

PRESENTEVILLERS INFOS



Juin 2017

ELECTIONS LEGISLATIVES

Les élections législatives se dérouleront : les dimanches **11 juin 2017** et **18 juin 2017**.
Le bureau de vote, situé à **l'école rue Près du Cloître**, sera ouvert de **8h00 à 18h00**.

VIVRE ENSEMBLE

Nuisances sonores :

Afin de préserver la tranquillité de tous et d'éviter les conflits de voisinage, il semble, cette année encore, utile de rappeler les horaires pour l'utilisation des tondeuses ou autres matériels bruyants.

*Rappel de l'arrêté préfectoral du 19 avril 1990 et du 19 avril 2005
De l'arrêté municipal du 13 juillet 1988*

Les travaux de jardinage et de bricolage ou autres travaux bruyants, réalisés par des particuliers, nécessitant l'usage de tronçonneuses, tondeuses, perceuses, scies, nettoyeurs haute pression,... sont autorisés :

- **En semaine du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**
- **Le Samedi de 9h00 à 12h et de 15h à 19h**

STATIONNEMENT

Nous vous rappelons l'article R417-10 du code de la route qui stipule que tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons est considéré comme gênant, et passible d'une contravention de 2^{ème} classe.

VIGILANCE

Suite à des événements récents, nous vous recommandons de rester vigilants, et de respecter les précautions suivantes :

- Veillez à la fermeture des portes, fenêtres, de jour comme de nuit
- Même pour une courte absence, fermez portes et fenêtres. Ne vous contentez pas de tirer simplement la porte derrière vous : il serait facile de crocheter la serrure
- Si vous dormez fenêtres ouvertes, fermez vos volets

Si vous êtes témoin d'un incident, n'hésitez pas à composer le **17** ou le **112**.

Nous vous rappelons également que l'opération tranquillité vacances est toujours en vigueur. Elle permet aux particuliers de profiter de contrôles réguliers de leur habitation (abords, vérifications des accès aux domiciles) par les forces de l'ordre **toute l'année**, indépendamment des vacances scolaires, **durant toute période d'absence prolongée**.

- N'hésitez pas à renforcer votre porte d'entrée par une ou deux serrures supplémentaires : dites-vous bien que le principal ennemi des cambrioleurs est le temps
- Changez vos serrures en cas de vol ou perte de vos clés, ou si vous venez de vous installer dans un nouvel appartement
- N'inscrivez pas votre nom et adresse sur le trousseau de clés
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres
- Laissez une apparence habituelle à votre habitation ; si cela est possible, demandez à un voisin d'ouvrir et refermer les volets de temps en temps, de relever le courrier de votre boîte aux lettres.

Si malgré ces précautions, vous avez subi un préjudice:

- Composez le **17** ou le **112**,
- Donnez tout pouvoir à la personne à qui vous avez confié vos clés d'alerter immédiatement la gendarmerie et de vous aviser,
- N'oubliez également d'aviser votre assureur dans les délais légaux.

COLLECTE LIGUE CONTRE LE CANCER

Les membres du CCAS, munis de badges vont effectuer la collecte annuelle de la

Ligue contre le Cancer (comité de Montbéliard)

du 20 juin au 31 août.

Merci pour votre générosité, et pour l'accueil, que vous réserverez aux bénévoles.